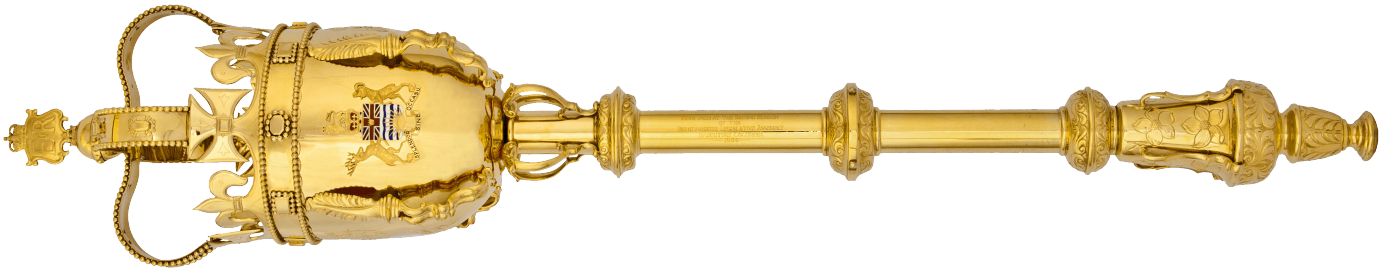


## LA MASSE



Jadis arme personnelle du Sergent d'armes, alors garde du corps du roi, la masse est aujourd'hui un des symboles de l'autorité de la Chambre. Au cours du 13<sup>e</sup> siècle on commence peu à peu à la percevoir comme une marque de sa fonction et de son autorité. À cette époque où bien des gens ne savent pas lire, le Sergent d'armes brandit l'insigne royale de la masse pour procéder à l'arrestation d'individus. Au 17<sup>e</sup> siècle, devenue principalement objet cérémonial, sa forme se modifie. La « quincaillerie » menaçante est alors remplacée par un orbe (cercle) ou une coupe.

De nos jours, la masse est sous la garde du Sergent d'armes. Chaque jour, à l'ouverture et à la fermeture de la séance, ce dernier la porte en tête du Cortège du Président et la dépose sur le Bureau où elle doit reposer pour indiquer que la Chambre est autorisée à siéger.



Trois masses ont été utilisées depuis que la Colombie-Britannique est devenue une province en 1871. La première, œuvre de C. Bunting, était faite de bois sculpté recouvert de feuilles d'or et ornée d'une couronne et d'une croix grecque; elle fut utilisée de 1872 à 1897. La deuxième, fabriquée de laiton par Winslow Brothers de Chicago, servit pour la première fois lors de l'inauguration des édifices actuels du Parlement le 10 février 1898.

La masse maintenant utilisée est entièrement réalisée à la main. Fabriquée en 1954 par *Jefferies & Co.*, orfèvres de Victoria, elle est faite d'argent de la Colombie-Britannique recouvert d'or 24 carats et pèse environ 5 kg. Elle est de style traditionnel – une longue tige coiffée d'une coupe profonde surmontée d'une reproduction de la couronne et du monogramme de St-Édouard. La coupe porte les armoiries du Canada et de la Colombie-Britannique et quatre scènes en relief représentant les industries forestière, halieutique, agricole et minière de la province.